

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 597

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 45

Après l'alinéa 17, insérer l'alinéa suivant :

« 5° *bis* À la première phrase de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 861-11, les mots : « à l'avant-dernier » sont remplacés par les mots : « au sixième » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.